

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 649-6213

Québec, le 2 octobre 2006

Monsieur Louis Breton  
Environnement Canada – Région du Québec  
1141, route de l'Église  
Case postale 10100  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, pouvez-vous confirmer à la commission d'examen conjoint que votre ministère a installé une grille interdisant l'accès non autorisé à la grotte située sur le Gros Cacouna et qui pourrait receler de l'art rupestre authentique ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 6 octobre prochain, compte tenu de l'échéancier de la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

c.c. Monsieur Jacques Grondin F. : 649-6443